

CERTIFICAT

N° ATA 1752 2025

KALYANE CONSULTING

N° de déclaration d'activité : 801494147 / SIREN : 11930684493

En l'application :

- ✓ Du décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle,
- ✓ Du décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6313-3 du code du travail,
- ✓ De l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du
- ✓ De l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019
- ✓ Du décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- Du Guide de lecture du Référentiel National Qualité publié sur le site du ministère du travail,
- ✓ Du programme de certification PG25 d'ATALIA Certification
- Du décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant sur les dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L6316-1du code du travail.
- ✓ De l'arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement pour les organismes de formation en cours de certification qualité au 1er janvier 2022 et prolongeant l'autorisation de réaliser l'audit initial à distance.
- ✓ Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

ATALIA Certification, certifie que l'organisme cité ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le :

Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Pour les activités suivantes :

□ L6313-1-1° Actions de formation

☐ L6313-1- 2° Bilan de compétences

☐ L6313-1- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

☐ L6313-1- 4° Actions de formation par apprentissage

et est déployé sur le site suivant :

2 Avenue Henri Barbusse, 93000 BOBIGNY

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées, ce certificat est valable du 16 octobre 2025 jusqu'au 10 décembre 2027.

Date de certification initiale : 11 décembre 2020.







Accréditation Cofrac n°5-0628, Certification de processus, portée disponible sur www.cofrac.fr